



SAINT-MARTIN-ÈS-VIGNES



LA CAMPAGNE DE FRANCE AUX PORTES DE TROYES - 1814



10
Aujourd'huy douze du mois de fevrier
dix huit cent quatorze nous Maire de la
Commune de Saint Martin ès Vignes, averty
par plusieurs Particuliers de la Commune
qu'ils y avoit eu differents Endroits
des Enterres Françoises qui ont été
Euis par Des Detachement de l'armée
Ennemie, nous nous sommes transportés
sur le Champ pour les visiter Les Cadavres
nous en avons relevés CeuX qui n'avoient
aucun Papiers sur CeuX qui en avoient
de remarquables en leurs Partis, nous les
avons fait Enterres, sans pourvoir
leur faire aucun Cathaire des Dées

Aujourd'huy douze du mois de fevrier
dix huit cent quatorze nous Maire de la
Commune de Saint Martin ès Vignes, averty
par plusieurs Particuliers de la Commune

quils y avoit En differents Endroits
des Conscrits francois qui ont été
tués par Des Détachements de l'armée
Ennemie, nous nous sommes transporté
sur le champ pour reconnaitre les cadavres
nous en avons trouvés Cinq qui n'avaient
aucun papiers sur Eux puisquils étaient
désabillés et leurs sacs pris, Nous les
avons fait Enterrés, Sans pouvoir
leur faire dautres Extraits des décès

que Celui Cy, en avons Signé
Nous en avons trouvé un Sixième mort et
dévalisé, lequel Sest trouvé son acte de Naissance
En la maison d'antoine Méchin tonnellier abandonnée au faux-
bourg Saint martin de cette Commune, lequel acte Constaté
que cest Pierre Michel adrien LeBrumen né a Auzebosc le treize vendémiaire
an trois de la République, Canton et arrondissement d'Yvetot
Département de la Seine inférieure, Et qui fait quil est
décédé à lage de dix neuf ans Cinq mois, il
Etait fils de Pierre françois LeBrumen et de
Marie Geneviève Rouilly Cultivateur demeurant a
Auzebosc.

Cet acte est signé et délivré le vingt sept
mars 1813. Timbré du timbre de la mairie dauzebosc
Signé martin adjoint du maire

qui Celui Cy, en avons Signé.
Nous en avons trouvé un Sixième mort et
dévalisé, lequel Sest trouvé son acte de Naissance
En la maison d'antoine Méchin tonnellier abandonnée au faux-
bourg Saint martin de cette Commune, lequel acte Constaté
que cest Pierre Michel adrien LeBrumen né a Auzebosc le treize vendémiaire
an trois de la République, Canton et arrondissement d'Yvetot
Département de la Seine inférieure, Et qui fait quil est
décédé à lage de dix neuf ans Cinq mois, il
Etait fils de Pierre françois LeBrumen et de
Marie Geneviève Rouilly Cultivateur demeurant a
Auzebosc.

Cet acte de Baptème est signé et délivré le vingt sept
mars 1813. Timbré du timbre de la mairie dauzebosc
Signé martin adjoint du maire

46
Aujourdhuy deux dumois de mars
dix huit cent quatorze, par devant nous
marc antoine nicolas Fezenard, maire
de la Commune de Saint martin ès Vignes
faisant les fonctions d'officier Public
de L'Etat Civil à L'heure d'une apres midy
Sont Comparus Les Sieurs Jacques
Vélin agé de Soixante Six ans, et
Pierre Jacques Vélin agé de trente Six
ans, tous deux cultivateurs Domiciliés
en Cette Commune, Lesquels nous ont
Déclarés que dans la quantité de militaires
chez un deus, quil sen est trouvés un
Désabillés, Décédé sur lequel s'est
Trouvés un billet d'hospital lequel se
nomme Billard fils de Jean, et de marie
fleury, né le dix Sept novembre
dix Sept Cent quatre vingt quinze, du 4^{ème}
Lieu Billard
militaire

Aujourdhuy deux dumois de mars
dix huit cent quatorze, par devant nous
marc antoine nicolas Fezenard, maire
de la Commune de Saint martin ès Vignes
faisant les fonctions d'officier Public
de L'Etat Civil à L'heure d'une apres midy
Sont Comparus es Sieurs Jacques
Vélin agé de Soixante Six ans, et
Pierre Jacques Vélin agé de trente Six
ans, tous deux cultivateurs Domiciliés
en cette Commune, Lesquels nous ont
Déclarés que dans la quantité de militaires
chez l'un deus, quil sen est trouvés un
Désabillés, décédé sur lequel S'est
Trouvés un billet d'hospital lequel se
nomme Billard fils de Jean, et de marie
fleury, né le dix Sept novembre
dix Sept Cent quatre vingt quinze, du 4^{ème}

Régiment de Voltigeurs 3^{ème} Escadron de la
 Garde Imperiales, natif de Saint Remy
 Canton de montfort département de Seine et Oise
 Lesquels témoins ont signés avec nous le
 present acte de décès après lecture faistes.

72

Aujourdhuy Vingt Six du mois de may dix huit cent
 quatorze, Pardevant nous Marc antoine nicolas
 Tezenard Maire de la Commune de Saint martin ès
 Vignes faisant les fonctions d'officiers Public de Létat
 Civil a Lheure de huit du matin

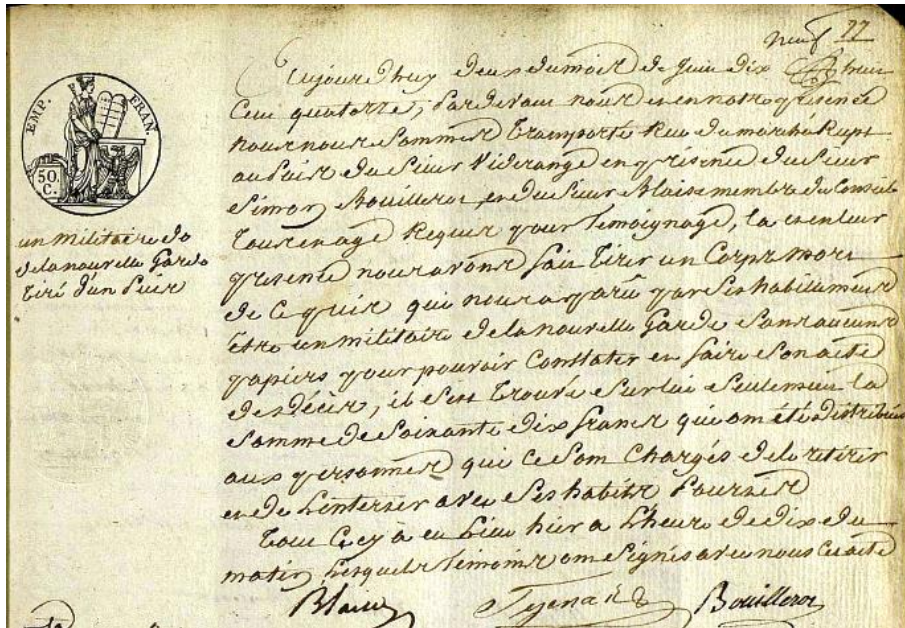
Sont Comparus les Sieurs Pierre Massey tailleur
 d'habits agé de quarante huit ans et Jean massin agé
 de Cinquante huit ans et tous deux Domiciliés
 en Cette Commune Lesquels nous ont représentant
 un Certificat * du maire de la Commune de Lifolle le
 Grand arrondissement et Canton de Neuchateau
 département des Vosges trouvé Sur le corps
 d'un homme mort et décédé le dix avril dernier
 en la maison d'un de nous déclarant Pierre Massey
 maison que le dernier avoir abandonné Lors et en le temps
 que larmée Ennemie étoit en Cette Commune vers Troyes
 et déclare un autre que le Corps a été fouillé et désabillé
 par les Cosaques, en particulier Conformément et le
 Certificat Se nommait Charles Mousson. quil n'avait
 pû obtenir une feuille a Passeport Cest pourquoy il
 avait obtenu du maire de Liffol-le-Grand le present
 Certificat, lesquels déclarants et témoins ont signés
 avec nous le present acte de décès après Lecture faite
 + sous la datte du Vingt un decembre dix huit Cent treize.

Charles
 Mousson

Massey Massey Tezenard

Aujourdhuy Vingt Six du mois de may dix huit cent
 quatorze, Pardevant nous Marc antoine nicolas
 Tezenard Maire de la Commune de Saint martin ès
 Vignes faisant les fonctions d'officiers Public de Létat
 Civil a Lheure de huit du matin

Sont Comparus les Sieurs Pierre Massey tailleur
 d'habits agé de quarante huit ans et Jean massin agé
 de Cinquante huit ans et tous deux Domiciliés
 en Cette Commune Lesquels nous ont représentant
 un Certificat * du maire de la Commune de Lifolle le
 Grand arrondissement et Canton de Neuchateau
 département des Vosges trouvé Sur le corps
 d'un homme mort et décédé le dix avril dernier
 en la maison d'un de nous déclarant Pierre Massey
 maison que le dernier avoir abandonné Lors et en le temps
 que larmée Ennemie étoit en Cette Commune vers Troyes
 et déclare un autre que le Corps a été fouillé et désabillé
 par les Cosaques, en particulier Conformément et le
 Certificat Se nommait Charles Mousson. quil n'avait
 pû obtenir une feuille a Passeport Cest pourquoy il
 avait obtenu du maire de Liffol-le-Grand le present
 Certificat, lesquels déclarants et témoins ont signés
 avec nous le present acte de décès après Lecture faite
 *Sous la datte du vingt un decembre dix huit Cent treize.



Aujourdhy deux du mois de Juin dix huit
 Cent quatorze ; Par devant nous et en notre presence
 nous nous Sommes transporté Rue du maréché Rupt
 au Puit du Sieur Viderange en présence du Sieur
 Simon Bouillerot, et du Sieur Blaise membre du Conseil
 Tous en age Requis pour temoignage, la senteur
 presente nous avons fait tirer un Corps mort
 de le puit qui nous a parû par Ses habillemens
 être un militaire de la nouvelle Garde Sans aucun
 papiers pour pouvoir Constater en faire Son acte
 des décès, il Sest trouvé Sur lui Seulement la
 Somme de Soixante dix francs qui ont été distribués
 aux personnes qui Ce Sont Chargés de le retirer
 et de Lenterrer avec Ses habits Pourris
 Tout cecy à eu lieu a L'heure de dix du
 matin, Lesquels témoins ont Signés avec nous les actes

Sources : - Site Archives départementales de l'Aube, Généalogie, Troyes Saint-Martin, décès 1814, pages 40/90, 50/90, 72/90, 73/90
 - Photo : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Campagne_de_France_\(1814\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Campagne_de_France_(1814))

Relevé par Élisabeth HUÉBER